



ÉLECTIONS 2024

Les moments importants de nos 4 ans de mandats :

2020 : Mars nous avons mobilisé et soutenue avec succès les **298 salariés** du service technique que la Direction projetait d'éjecter chez Eseis sous-traitant low-cost.

Avril : nous obtenons à notre demande concernant le chômage partiel le **paiement à 100 % du net pour les salariés touchant mois de 30 000 €** annuel et le maintien du 13^e mois pour tous les salariés.

Août : nous obtenons un accord télétravail dont nous avons nous-même rédigé une partie importante.

2021 : Juillet En refusant de signer la RCC voulue par la Direction nous obtenons un plan de départ volontaire bien plus avantageux comme détaillé dans notre tract du 25 août 2021 : budget du congé de reclassement multiplié par 2, celui de la création d'entreprise multiplié par 2, formation +45% etc., **démontrant ainsi que pour l'intérêt des salariés tous les accords initiés par la Direction ne sont**

pas bons à signer. Le PDV plus avantageux a ainsi permis moins de départs contraints lors du PSE.

Nous défendons actuellement devant les prud'hommes une quarantaine de salariés licenciés dans le plan dont des adhérents d'autres syndicats.

2022 : Mai nous utilisons notre droit d'alerte pour l'ensemble des assistants(e) s, nous sommes allés à leurs rencontres au siège et dans plusieurs agences, nous avons rédigé un rapport permettant d'acter **les surcharges, le manque d'effectif, la perte de sens, la déshumanisation ou encore le non-paiement des heures supplémentaires.**

Nous avons été soutenus par l'Inspection du travail et avons obtenu pour les assistantes et adjoints le paiement des heures supplémentaires avec effet rétroactif sur 3 ans.

Résultat : plus de 2 250 heures régularisées pour un montant dépassant les 40 700 euros.



Syndicat FLAG

@ contact@syndicatflag.fr

☎ Alain • 06 95 37 82 18

Info'Com-CGT

Délégué syndical • Thomas Lambert

☎ 07 83 67 84 83

info'com
UN SYNDICAT POUR TOUS

🌐 infocomcgt.fr/entreprises/cityz-media/

@ cgtcityzmedia@infocomcgt.fr

📧 Info'Com-CGT

Mai: signature de l'accord NAO.

Juin: nous obtenons et signons un accord d'intéressement.

Octobre: grâce à notre **soutien physique et logistique** aux salariés des deux plateformes lors de leur mobilisation nous avons **obtenu et signé un accord de fin de conflit** attribuant des primes « pouvoir d'achat » à **424 salariés** pour un total de **133 200 euros** et « primes essence » à **258 salariés (dont 62 cadres)** pour un total de plus de **25 000 euros** ainsi que **l'augmentation de la prime « samedi »**. **Démontrant de cette façon que lorsque c'est nécessaire l'instauration d'un rapport de force est bénéfique pour toutes les catégories de salariés.**

2023 : Février grâce à l'élan de **solidarité que nous avons initié entre les salariés** en créant une caisse de grève nous avons pu redistribuer plus de **3 000 euros** à l'ensemble des grévistes des deux plateformes.

Avril: nous signons l'accord NAO dont nous avons obtenu l'avancement de deux mois par rapport aux années précédentes.

Mai: nous obtenons que les salariés travaillant sur 4 jours ne soient plus lésés par la journée dite « de solidarité ».

Juin: signature de l'avenant à l'accord d'intéressement.

Juillet: nous obtenons que les afficheurs et techniciens puissent commencer plus tôt tous **les jours de la semaine en période de canicule** en refusant de signer un accord moins-disant. Nous évitons également l'intensification des charges de travail pour remplacement des collègues absents.

Septembre: nous signons un nouvel accord télétravail sur lequel nous avons obtenu des améliorations supplémentaires.

Novembre: nous obtenons pour **plusieurs milliers d'euros** la régularisation des primes vacances et 13^e mois pour les salariés en accident de travail et maladie professionnelle.

2024 : Janvier nous obtenons le versement d'une prime de 200 euros pour le challenge afficheur qui sera renouvelé tous les trimestres.

Cette liste est non exhaustive, **sur ces 4 ans de mandats :**

Avec le concours de **nos deux avocats Maîtres Plegat et Mihoubi et nos experts CSE au service de tous les salariés**, de tous les métiers, syndiqués ou non, nous avons pu monter de multiples dossiers : annulation du forfait jour et recalcul des congés payés pour les cadres, harcèlements moraux, discriminations, licenciements sans cause réelle et sérieuse... avec à chaque fois des indemnités conséquentes.

Nous avons soutenu et obtenus gains de cause pour des dizaines de cas individuels de tous métiers, nous avons assisté, soutenu et rédigé des comptes rendus pour de nombreux salariés convoqué à des entretiens préalables. Nous avons obtenu le soutien dans nos démarches de diverses inspections du travail, nous avons voté et procédé à des analyses d'accidents, dénonciation de harcèlement, rédigé de multiples rapports qui ont abouti à la reconnaissance des faits et l'amélioration des conditions de travail.

Contrairement à d'autres nous sommes venus à votre rencontre à plusieurs reprises **dans toutes les agences de France pendant toute la durée de notre mandat**, nous vous avons entendu et avons obtenu de nombreuses actions pour résoudre vos problèmes et améliorer vos conditions de travail. **De nombreux collègues peuvent en témoigner, appeler nous pour en savoir plus.**

Beaucoup de modifications dans l'organisation de votre travail vont avoir lieu dès cette année et par la suite dans l'entreprise, plusieurs acquis comme les RTT ou vos horaires de travail pourraient être remis en cause, vous allez bientôt devoir choisir des représentants du personnel pour 4 ans **ne prenez pas le risque d'un vote de copinage pour vous et pour vos collègues :**

Votez pour l'union syndicale FLAG Info'Com-CGT au service de tous les salariés.



Syndicat FLAG

@ contact@syndicatflag.fr

☎ Alain • 06 95 37 82 18

Info'Com-CGT
Délégué syndical • Thomas Lambert

☎ 07 83 67 84 83

info'com
UN SYNDICAT POUR TOUS

🌐 infocomcgt.fr/entreprises/cityz-media/

@ cgtcityzmedia@infocomcgt.fr

📧 📺 📷 📱 Info'Com-CGT